

## Note - suivi des « décrocheurs » / Mai 2020

Regard du Pôle ressources ville et développement social - Centre de ressources Politique de la ville Ouest francilien

*La présente note est nourrie des échanges avec les équipes des Programmes de réussite éducative des départements des Yvelines, Hauts-de-Seine et du Val d'Oise dans le cadre d'un groupe de pairs animé par le Pôle ressources sous forme de visioconférences pendant le confinement et se poursuivant durant le déconfinement. Elle s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire où, au regard de la continuité éducative, le suivi des enfants et des jeunes décrocheurs constitue une priorité pour l'Etat ([circulaire ministérielle](#) du 20 avril 2020, instruction du Préfet de Région Ile-de-France du 22 avril 2020). Elle vise ainsi à nourrir les réflexions des acteurs engagés sur ces sujets que ce soit à court termes sur le sujet du suivi, qu'à moyen termes avec l'organisation des programmations d'été (vacances apprenantes, écoles ouvertes, animations d'été, séjours...).*

### (Re)définir la notion de décrocheur

La notion de décrocheur n'est plus forcément claire avec, de fait, un enjeu à clarifier et croiser les critères des acteurs présents (EN, Etat, PRE, services sociaux...) avec des nuances à apporter en fonction des situations (d'où l'intérêt de l'EPS). S'agit-il des enfants/ jeunes qui ne rendent pas leurs devoirs mais qui se connectent ? De celles et ceux qui ne se connectent pas ? De celles et ceux qui sont en fragilité ? De celles ou ceux qui sont empêchés : connexion, difficulté à travailler à la maison, matériel existant mais insuffisant ?

La nuance est importante afin d'articuler le travail mené « historiquement » par les enseignants, les acteurs du CLAS, les PRE autour du décrochage scolaire (prévention et remédiation) et les "nouveaux décrocheurs" dont les raisons peuvent être d'ordres très différents.

La question des décrocheurs, "ne donnant plus de signe de vie" à aucune d'aucun acteur, est importante et nécessite une mise en relation des services sociaux (SSD) et acteurs de proximité (associations, maisons de quartiers, centres sociaux) pour analyser des situations qui peuvent relever de la protection de l'enfance/ jeunesse ou simplement du lien social.

Il semble donc important de qualifier la nature du décrochage, l'existence ou non de signes précurseurs à la crise sanitaire et l'existence ou non de liens maintenus dessus tout en capitalisant dessus pour faciliter un processus de raccrochage. Il est donc question d'assurer une réponse adaptée et d'organiser la (re)prise de contact avec la famille.

### L'enjeu central de la confidentialité

Le sujet de la confidentialité est crucial afin notamment de mobiliser les acteurs sociaux et les Programmes de réussite éducative sans susciter de défiance. Le partage de listes nominatives est très encadré dans le champ du travail social et dans le cadre de la RGPD.

Cela demande d'explicitier l'utilisation des listes de suivi et d'être au clair sur les acteurs qui vont en être destinataires. Plus que cela, il semble important de s'appuyer sur les dispositifs, espaces d'échanges existants, ce qui permettra par ailleurs de les conforter.

#### Illustrations concrètes :

> Listes construites dans le cadre d'EPS (plusieurs PRE les ont maintenues ou remises en marche, tout en les axant sur le partage d'informations territoriales et le sujet du

décrochage) en actant d'un rythme plus soutenu (1 par semaine, 1 toutes les deux semaines),

> Identification dans le cadre des EPS et avec les acteurs locaux (Maisons de quartier, associations, prévention spécialisée...) de l'acteur en charge de reprendre contact, voire indiquer qu'un lien est d'ores-et-déjà maintenu,

> Utilisation de la charte de confidentialité de l'EPS (exemple en pièce-jointe tiré de Villiers-le-Bel),

> Echanges dans le cadre des GPDS (groupes de prévention du décrochage scolaire),

> Partage d'informations "neutralisées" (sans les noms et prénoms) avec les partenaires institutionnels et les hiérarchies (date de l'EPS, participants à l'EPS : fonction et structure, nombre de situation abordée, typologie des difficultés rencontrées, lien à faire avec les partenaires du territoire, âge, niveau scolaire) afin de permettre un suivi et d'éviter toute rupture dans la confidentialité,

> Croisement des listes effectué par un acteur, de préférence issu du travail social.

### **Des pratiques qui créent de la défiance**

> Diffusion de listes nominatives créées collectivement au sein de hiérarchies sans en informer les partenaires,

> Projet d'envoi de courriers officiels à destination des familles concernées sans en informer les partenaires et au risque de « braquer » les familles,

### **Un faible taux de retour à l'école en lien avec une peur latente et des questions pour l'été**

La reprise de l'école est très inégale d'un territoire à l'autre en lien avec les choix des collectivités de ré-ouvrir ou non. Par ailleurs, les PRE mettent en avant la peur des familles suivies de remettre leurs enfants à l'école (la très grande majorité des cas, dans tous les PRE des 3 départements où œuvre le Pôle ressources). Les « taux de retour » au sein des écoles et établissements scolaires témoignent de la plus grande difficulté des enfants résidant au sein des quartiers prioritaires à reprendre l'école.

Au-delà de la seule entrée scolaire, nombre de familles sont rétives à reprendre les activités collectives de manière générale, y compris de loisirs socioculturelles. Les équipes des PRE ou des centres sociaux mettent en avant l'intérêt à reprendre un contact individuel dans le cadre d'entretiens, de problématique d'accès aux droits... La peur légitime du virus, - ce dernier ayant particulièrement impacté les zones densément peuplées et les quartiers populaires -, et la difficulté à s'approprier des consignes sanitaires complexes et encore changeantes contribuent à expliquer ce phénomène et implique un travail visant à reprendre pied avec le collectif. L'accompagnement des familles à reprendre confiance, à (re)trouver de l'assurance constitue un sujet à part entière et très certainement un préalable.